

T-Grosstablettes 90/250 g

Chlore stabilisé en galets
longue durée



T-Grosstablettes
90/250 g
DÉSINFECTION

AVANTAGES

- ▶ Le stabilisant évite la dégradation rapide du chlore sous l'effet des rayons solaires et de la chaleur.
- ▶ D'un pH acide, convient à toutes les duretés d'eau.
- ▶ Stockage et manipulation aisés.
- ▶ Produit très concentré.

CARACTÉRISTIQUES

- ▶ Galets stabilisés de 250 g, à base d'acide trichloroisocyanurique, avec une teneur d'environ 90 % de chlore actif organique.
- ▶ Désinfection permanente de l'eau.
- ▶ Dissolution lente, sans laisser de résidus, sans colle ni liant.
- ▶ Galets emballés individuellement dans les conditionnements de 1 et 5 kg pour plus de sécurité.
- ▶ Produit agréé pour la désinfection des eaux de piscine des collectivités. Agrément DGS/SD7 N° 1683 du 13 octobre 2003.

EMBALLAGE

Contenant	1 kg	5 kg	10 kg	25 kg
Uniquement par lot	6	4	2	1
Réf.	GAL1	GAL5	GAL10	GAL25

STOCKAGE

- ▶ À conserver dans son emballage d'origine, fermé, en position debout et hors gel.
- ▶ Les seaux PE, totalement vides et soigneusement nettoyés, peuvent être recyclés.

MODE D'EMPLOI

- ▶ Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.
- ▶ Au remplissage de la piscine ou traitement initial : il est préconisé d'utiliser T-Granulat 56 ou 63, ou T-Comprimés Choc/20 g.
- ▶ Traitement continu : placer les galets dans le skimmer (filtration en marche), dans un doseur flottant ou dans une station de dosage, Traitement continu: tous les 7 jours, 1 galet à 250 g/30 m³ d'eau. Ne jamais mettre les galets directement dans le bassin ; risque de décoloration des revêtements. Pour les piscines privées, la teneur en chlore doit se situer entre 1 et 2 mg/L.
- ▶ Traitement choc : toutes les 2 à 3 semaines, de préférence avec Chemoclor Granulés ou T-Comprimés Choc/20 g.
- ▶ Pour les piscines de collectivités : le traitement continu est assuré par l'intermédiaire de stations de dosage à galets, éventuellement pourvues d'une électrovane asservie à une régulation automatique. Pour une piscine couverte, la consommation moyenne est de 3 à 4 g/m³/jour. Pour une piscine plein air, de 5 à 6 g/m³/jour. La teneur en chlore disponible doit se situer entre 1 et 3 mg/L.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- ▶ Ne jamais mélanger sous forme concentrée à d'autres produits chimiques.
- ▶ Avant toute utilisation, consulter le mode d'emploi et les consignes de sécurité sur l'étiquetage du produit.
- ▶ Utiliser les produits biocides avec précaution.